

## BULLETIN DE RÉSERVATION

### LE PREMIER GALA DU CERCLE DES ARTS GRAPHIQUES AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS, MERCREDI 22 MARS 2023

Les fonds collectés permettront de restaurer les 450 dessins pour la Maison pompéienne du prince Napoléon.

#### VOTRE PARTICIPATION

**TABLE « GRAND MÉCÈNE » DE 10 PERSONNES – 15 000€ incluant un don de 10000€**

*Soit un coût réel de 9000€ après déduction fiscale\**

- Invitation au cocktail et au dîner de Gala pour 10 personnes
  - Mention en qualité de « Grand Mécène » dans le Comité d'honneur, sur les supports de communication du Gala
  - Visite privée liée au projet de restauration des dessins, en compagnie de vos invités, date à déterminer au cours de l'année 2023
- Je souhaite participer et réserver ..... table(s) × 15 000€

**TABLE « BIENFAITEUR » DE 10 PERSONNES – 10 000€ incluant un don de 5000€**

*Soit un coût réel de 7000€ après déduction fiscale\**

- Invitation au cocktail et au dîner de Gala pour 10 personnes
  - Mention en qualité de « Bienfaiteur » dans le Comité d'honneur, sur les supports de communication du Gala
  - Visite privée liée au projet de restauration des dessins, date à déterminer au cours de l'année 2023
- Je souhaite participer et réserver ..... table(s) × 10 000€

•

**BILLET « GRAND MÉCÈNE » INDIVIDUEL – 1 500€ incluant un don de 1000€**

*Soit un coût réel de 900€ après déduction fiscale\**

- Invitation au cocktail et au dîner de Gala
  - Mention en qualité de « Grand Mécène » dans le Comité d'honneur, sur les supports de communication du Gala
  - Visite privée liée au projet de restauration des dessins, en compagnie d'un invité, date à déterminer au cours de l'année 2023
- Je souhaite participer et réserver ..... billet(s) × 1 500€

**BILLET « BIENFAITEUR » INDIVIDUEL – 1 000€ incluant un don de 500€**

*Soit un coût réel de 700€ après déduction fiscale\**

- Invitation au cocktail et au dîner de Gala
  - Mention en qualité de « Bienfaiteur » dans le Comité d'honneur, sur les supports de communication du Gala
  - Visite privée liée au projet de restauration des dessins, date à déterminer au cours de l'année 2023
- Je souhaite participer et réserver ..... billet(s) × 1 000€

Je souhaite faire un don supplémentaire de ..... €

Je ne serai pas présent mais je souhaite soutenir le projet de restauration et faire un don de ..... €

#### VOS COORDONNÉES

Nom, Prénom .....

Adresse ..... Ville .....

Code postal ..... Téléphone .....

Entreprise ..... Courriel .....

Je souhaite que mon nom figure dans le Comité d'honneur de la manière suivante:

.....

Signature

*Voir détails au dos*

## MODES DE RÈGLEMENT

Merci de retourner ce bulletin accompagné de votre règlement, par voie postale, à l'adresse suivante :  
Musée des Arts décoratifs – Gala du Cercle des Arts graphiques 2023  
107 rue de Rivoli, 75001 Paris  
Ou par courriel [mecenat@madparis.fr](mailto:mecenat@madparis.fr)

**Par chèque**

Veillez libeller votre chèque à l'ordre suivant : « Les Arts Décoratifs »

**Par virement bancaire (France)**

Objet : Gala du Cercle des Arts graphiques 2023, Musée des Arts décoratifs  
Code Banque : 3004  
Code guichet : 00274  
N° compte : 0001020512 – Clé : RIB 58  
IBAN : FR76 3000 4002 7400 0102 3051 258  
BIC : BNPAFRPPXXX

**Par TGE (Europe)**

Contacts disponibles sur le site : [transnationalgiving.eu](http://transnationalgiving.eu)

**Par virement bancaire via Friends (US)**

Friends of the Musée des Arts Décoratifs  
Objet : Gala du Cercle des Arts graphiques 2023, Musée des Arts décoratifs  
Account : 6877053499  
ABA routing number is : 021000089  
Swift (international) if needed is : CITIUS33

## RÉGIME FISCAL DU MÉCÉNAT EN FRANCE

\* Calculs basés sur la réglementation du mécénat d'entreprise en France : pour les entreprises donnant moins de 2 millions d'euros, réduction d'impôt égale à 60% du montant du don, dans la limite du plafond de 0,5% du chiffre d'affaires annuel. Pour les entreprises donnant plus de 2 millions d'euros, réduction d'impôt égale à 40% du montant du don.

Par exemple, 1 table « Grand Mécène » de 10 personnes – 15 000€ : 10 000€ de don soit 4 000€ après réduction d'impôt, et 5 000€ liés aux frais de bouche et de réception de l'événement. Le coût réel de la table pour une entreprise après déduction est de 9 000€ (4 000€ + 5 000€).

Pour les particuliers, réduction d'impôt égale à 66% du don dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable. Par exemple, le coût réel de la table « Grand Mécène » de 10 personnes pour un particulier après déduction est de 8 400€ (3 400€ + 5 000€).

## CONTACT

Pour toute question concernant l'achat d'une table ou de billets individuels vous pouvez contacter Solène Jacques-Oranger au +33 (0) 1 44 55 58 68 ou par mail à l'adresse suivante : [mecenat@madparis.fr](mailto:mecenat@madparis.fr)

Merci de votre soutien !



MUSÉE DES ARTS  
DÉCORATIFS